



FONDS DE SOLIDARITÉ DÉDIÉ



VRAI OU FAUX ?



Ce qu'il faut vraiment savoir pour que votre demande aboutisse.

« Le fonds existe et il est géré par AXA. »

VRAI

Un vrai dispositif de solidarité, bon à connaître.

« Il rembourse automatiquement le reste à charge de vos soins. »

FAUX

Ce n'est pas un complément de mutuelle : pas de prise en charge automatique des soins courants.

« Il aide dans des situations exceptionnelles. »

VRAI

Quand une détresse humaine, sociale ou financière touche le salarié et sa famille.

« Chaque demande est étudiée au cas par cas. »

VRAI

Ressources du foyer, situation familiale et reste à charge réellement supporté sont analysés.

POUR QUELLES SITUATIONS ?



Handicap



Violences intrafamiliales



Harcèlement



Accidents de la vie



Autres difficultés graves

DEUX FORMES D'AIDE



Une aide financière

- Mobilité ou relogement
- Appareillages spécifiques
- Aménagement du logement
- Certains soins non remboursés



Un accompagnement

- Aide au désendettement
- Recherche d'aides existantes
- Accompagnement budgétaire
- Soutien psychologique



Vous traversez une situation difficile ?

Vincent GRUNCIK · Délégué syndical **FO**

vous conseille et vous accompagne dans vos démarches, en toute discrétion.

☎ **06 19 97 62 15**

✉ vincent.gruncik@suez.com

FO : une information juste, pour une aide qui aboutit.

Une question ? Parlez-en à vos délégués FO.

Rejoignez nous !



fo-suez-eau.fr